

Compte-rendu plénière CESER du 18 décembre 2018 à Toulouse

INTRODUCTION PAR JL CHAUZY,
PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE

ODJ DE CETTE DERNIÈRE PLÉNIÈRE 2018 :

- Avis sur le BP
- Avis sur le SRADDET
- Avis sur le plan montagne

ACTUALITÉ:

GILETS JAUNES

Le mouvement pose des questions de paupérisation d'une partie de la population, arrêt des taxes et augmentation des revenus, mais aussi une demande de démocratie participative comme le Référendum d'initiative citoyenne. La violence porte préjudice aux revendications mais ce mouvement bénéficie d'un large soutien de l'opinion: changement de comportement de l'exécutif qui a fait des annonces.

Pour le CESER, il y a des réponses à apporter face à la désindustrialisation des territoires et un fort taux de chômage dans la Région Occitanie, ainsi que sur la disparition des services publics en zone rurale.

Le CESER Occitanie pourrait identifier 4 à 5 propositions à remettre en commun au niveau des CESER de France lors de la période de concertation qui sera proposée par l'exécutif.

LA PAUVRETÉ

Ce n'est pas l'affaire des autres, les restos Coluche datent de 1984 et le nombre de prestations a largement augmenté depuis 34 ans.

Il est important et prioritaire de recréer de l'emploi industriel dans les territoires et maintenir une économie de production.

1) AVIS SUR LE BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA RÉGION OCCITANIE/PYRÉNÉES- MÉDITERRANÉE

Rapporteur: Jean FUENTES

- Baisse de dotation de l'état compensée par l'augmentation de la TVA, mais aucune garantie suite à des dispositions de l'exécutif et la TVA n'est pas un impôt de justice sociale,
- Définir une stratégie territoriale et intégrer la transition écologique et énergétique: à intégrer dans la conditionnalité des aides,
- Proposition d'un budget soumis au genre: préconisations sur le sport et l'aide à l'installation des agricultrices,
- Suivi et évaluation des politiques publiques: une démarche de progrès et un partenariat à construire, le CESER aurait 2 sièges dans le comité de suivi,



Compte-rendu plénière CESER

du 18 décembre 2018 à Toulouse ...suite...

- Mais attention au contournement des corps intermédiaires comme le CESER: le CESER revendique une démocratie représentative et une démocratie consultative complémentaire.

DÉCLARATION COMMUNE CGT, FSU,
SOLIDAIRE (LUE PAR SABINE MASERATI)

CGT pour l'avis

FSU et solidaire abstention

Présents: 109

Pouvoirs: 49

Total votants: 158

POUR: 153, ABSTENTIONS: 5

INTERVENTION DE CLAIRE FITA : VP COMMISSION FINANCES RÉGION

Accompagnée de Bernard mifsud et Elisabeth laskawiec:
direction stratégie financière régionale

- Dispositif pour la reconquête des friches industrielles
- Dispositif sur redynamiser les bourgs-centres
- Sur budget sensible au genre: à mettre en place en 2019
- La région pourrait perdre l'autorité de gestion du feader
- Si la région contourne les corps intermédiaires cela relève de la maladresse mais au contraire la région souhaite articuler les différents dispositifs de concertation comme le parlement de la mer, le parlement de la montagne ou l'assemblée des territoires avec le CESER

2) CONTRIBUTION AU SRADDET OCCITANIE 2040 « BIEN VIVRE ENSEMBLE EN OCCITANIE EN 2040 – LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ »

Rapporteuse: Christine SANCHEZ

- Accès à l'eau et faire face au changement climatique deviennent des enjeux majeurs: des inondations d'un côté et des sécheresses de l'autre
- Respect de la biodiversité
- Sauvegarder le présent devient une obligation et un défi
- Conseil de développement local pourrait être un levier de concertation et de démocratie consultative



- La Région Occitanie est plombée par le chômage et par des revenus les plus bas de France
- Les métropoles Toulouse et Montpellier concentrent l'économie de la région
- Pression du marché immobilier s'oppose au maintien des terres agricoles et n'est motivée que par de la spéculation foncière sans lien avec les besoins de la population et l'égalité des territoires: lutter contre les logements indignes
- L'état a sorti un nouveau plan: comité d'action publique cap 2022
- Développement des trains à énergie hydrogène par la région
- Améliorer la gouvernance régionale: mis en place de dispositif de recueil d'expériences des usagers
- Nouvel avis du SRADDET pour 2019 sur des éléments non traités mais qui sont des prérogatives de la région

DÉCLARATION COMMUNE CGT, FSU,
SOLIDAIRE (PAR SOLIDAIRE, CHRISTIAN TERRANCE)

Vote pour

Présents: 108

Pouvoirs: 50

Total votants: 158

POUR: 153, ABSTENTIONS

INTERVENTION DE FLORENCE BRUTUS: VP AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Équilibre des territoires et lutte contre le changement climatique: la région a pour objectif d'être la république des territoires
- Stratégie d'avenir, démarche de co-construction, outil au service des territoires
- Répondre au défi de l'attractivité: excellence transition climatique
- Occitanie 2040 : large concertation citoyenne par des ateliers et les institutions de concertation comme le parlement de la mer, montagne et assemblée des territoires, et bien sûr le CESER
- Plénière en mars 2019 pour restitution des ateliers de concertation

3) AVIS SUR LE PLAN MONTAGNES D'OCCITANIE - TERRES DE VIE 2018-2025

Rapporteuse: Florence PRATLONG

- 2 massifs montagneux en occitanie: pyrénéens et massif central
- Massif central: 85 000 km² et 22 départements
- Les Pyrénées: 17 933 km² et 6 départements répartis sur 2 régions
- Des enjeux communs sur les 2 massifs: préserver et valoriser les ressources naturelles, préserver le pastoralisme
- 4 enjeux: économie montagnarde, services de proximité, solidarité urbain – montagne, ressources et patrimoine à préserver

DÉCLARATION COMMUNE CGT, FSU ET SOLIDAIRE (PAR LUDOVIC)

Vote contre

Présents: 102

Pouvoirs: 56

Total votants: 158

POUR: 125

CONTRE: 31, ABSTENTIONS: 2

INTERVENTION D'AURÉLIE MAILLOLS: VP PARLEMENT DE LA MONTAGNE

- Plan montagne contributeur et intégrateur: stratégie bois et SRIL
- 55 % des surfaces de la Région Occitanie sont en montagne et 20 % des populations
- Faire des montagnes des terres de vie: modèle économique pour faire face aux mutations écologiques et développer de l'emploi résidentiel
- Le CESER sera intégré dans l'instance de gouvernance du plan montagne qui comporte 40 mesures



INTERVENTION DE MARC ZARROUATI: SGAR

Rappel historique sur l'accueil des réfugiés espagnols dans les vallées pyrénéennes et sur la culture industrielle comme les usines de talc de Luzenac aux ardoises de l'Aveyron et l'installation industrielle liée à l'énergie hydroélectrique.

INTERVENTION DE CLÔTURE DE CAROLE DELGA: PRÉSIDENTE DE RÉGION OCCITANIE

- La région aura 3 ans en janvier
- Préparer l'avenir en commandant des trains à énergie hydrogène à Alstom Tarbes: transport collectif durable: 3 trains en expérimentation
- Investissements dans les énergies renouvelables: hydroélectriques, ENR dont éoliens flottants,
- Investissements dans l'avion plus électrique, mais aussi dans la production agricole: agri écologie
- Région de l'innovation: ce sont les emplois de demain
- Projet sur le vieillissement: la région n'a pas été sélectionnée par l'état mais la région a maintenu le projet avec un financement public/privé
- 22 000 emplois à créer chaque année pour éviter une augmentation du taux de chômage face à 55 000 habitants de plus chaque année dans la Région Occitanie

CR fait par Xavier PETRACHI
Animateur groupe CGT CESER Occitanie

Déclarations lors de Plénière CESER

du 18 décembre à Toulouse

DÉCLARATION COMMUNE CGT, FSU ET SOLIDAIRES SUR L'AVIS SUR LE PLAN MONTAGNE OCCITANIE

Mesdames et messieurs les conseillers es grades et qualités,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des groupes CGT, Solidaires et FSU. Notre propos portera tant sur la forme que sur le fond de cet avis.

Nous tenons à rappeler le contexte dans lequel s'inscrit cet avis. Le CESER a été destinataire d'une saisine le 28 novembre portant sur le plan Montagne Occitanie/Terres de vie 2018-2025.

Tout le monde s'accordera à dire que le rétro planning adopté ne permettait pas de débattre dans de bonnes conditions et ne respectait pas les règles de fonctionnement démocratique du CESER : une seule séance pour désigner la rapporteure et échanger sur les documents officiellement remis, un week-end pour échanger sur des préconisations à communiquer aux chargés de mission avant le mardi 4 décembre à midi, pas d'amendements internes à la commission. Bref, une méthodologie insatisfaisante liée à un cadre contraint.

Dans un délai très court, Nous aurions dû refuser la saisine (faute de matériel suffisant sur lequel nous aurions pu nous appuyer). Au final, ce détricotage du CESER ne peut profiter qu'aux lobbies, aux pseudo instances de concertation, de démocratie participative que sont le Parlement de la Montagne, le Parlement de la Mer ou l'Assemblée des Territoires.

Vous comprendrez que de notre point de vue, le fond aurait pu primer la forme.

Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Si nous nous reconnaissons sur les enjeux identifiés dans le Plan Montagne, pour une montagne attractive, ouverte multiusage et innovante, et saluons nombre de mesures, nous constatons que sur les 40 mesures proposées par la Région, la Commission 2 n'a traité « réellement » que des mesures portant sur le pastoralisme, la sylviculture et la valorisation des produits agroalimentaires. Les mesures portant sur le logement, l'accès aux soins, le tourisme de bien-être, les énergies renouvelables (dont l'hydroélectricité), les services publics, la formation

de proximité auraient méritées d'être commentées plus longuement.

Dans l'avis sur le budget, des commissions ont pu travailler le plan Montagne, évoquer la pertinence ou non de projets de remontées mécaniques dans des stations familiales où l'enneigement futur est plus qu'incertain, l'économie du thermalisme. L'avis proposé à notre vote ne prend pas en compte cette transversalité de l'ensemble des commissions.

En lieu et place d'un travail approfondi, nous retrouvons une nouvelle fois un inventaire à la Prévert, 36 préconisations dont certaines ne reflètent en rien un avis partagé et élaboré démocratiquement au sein du CESER, mais plutôt un avis bâclé déclinant le cahier revendicatif du syndicalisme agricole majoritaire enrichi de quelques revendications corporatistes. Nous sommes loin des ambitions du Plan Montagne.

Ainsi, nous choisirons 4 exemples pour illustrer notre propos.

Concernant la Préconisation 1,2 nous ne sommes pas d'accord avec la formulation péremptoire d'un « droit à la sécurité pour le monde rural et l'incompatibilité entre le pastoralisme et les prédateurs », il pouvait être affirmé la même préconisation tout en respectant les attendus de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité et en refusant d'agiter le chiffon rouge devant les protecteurs de l'environnement. Prenons garde à l'avisado.

Préconisation préalable 2 : sur la rémunération des aménités environnementales, il est absurde d'exiger de la Région un dégrèvement fiscal. Nos organisations syndicales ne sauraient rejoindre cet opportunisme anti fiscaliste.

Sur les préconisations 2-2, 2-3 et 2-4, relatives à la filière forêt bois, employeur important de nos massifs, il aurait été plus pertinent comme indiqué dans le premier contrat régional Filière Bois Forêt signé le 15 octobre 2018 de faire le point sur les dispositifs financiers existants et sur les enveloppes attribuées ainsi les mesures relatives au soutien à la desserte forestière (4.3.3) ou au reboisement (mesures 8.5.2 et 8.5.3) afin de préparer au mieux le prochain PDR. Il aurait aussi été bon de rappeler l'attachement du CESER à une gestion soutenable de notre forêt, dont la certification devrait

être un des outils structurants et l'adaptation au changement climatique, un défi majeur.

Il a été trouvé du temps et de l'espace pour traiter de la prolifération des dégâts faits aux cultures et peuplements forestiers par les sangliers et les cervidés et inventer une « opportunité » par la création d'une filière venaison et une offre chasse grand gibier. Nous sommes plus que dubitatifs sur ces propositions.

Nous regrettons que ce même temps et espace n'ait pas été consacré aux propositions du Conseil Régional sur des sujets fondamentaux déjà portés par le CESER. Nous ne citerons que 3 exemples :

- Les positions du CESER sur le tourisme des 4 saisons, l'emploi et le logement des saisonniers en montagne auraient pu être précisés.
- De même, nos organisations syndicales auraient apprécié que l'attachement du CESER au statut public et national des ressources hydroélectriques soit rappelé. Les barrages de nos montagnes sont une richesse et ne sauraient être bradés au plus offrant sans aucune perspective pour l'avenir. Ceci aurait fait écho au développement économique respectueux de la ressource en eau et à l'optimisation des usages défendus par le Conseil Régional.

A ce titre, nous saluons la prise de position publique du Président Jean-Louis Chauzy qui a défendu le maintien des concessions des barrages hydroélectriques aux opérateurs historiques.

- Le CESER aurait pu rappeler la nécessité de conforter l'ensemble de l'enseignement Public en milieu montagnard et pas seulement l'enseignement agricole public comme le sous-entend la préconisation 2.7.

Nous réaffirmons notre attachement au CESER comme instance de confrontation démocratique pour les représentants de la société civile organisée et notre refus de nous voir imposer des calendriers contraints.

Nous avons besoin de nous nourrir d'informations, d'auditions pour pouvoir débattre, aller jusqu'au bout de nos réflexions et élaborer des préconisations.

Vous comprendrez que tous les éléments sont réunis, sur la forme comme sur le fond, pour que nous votions CONTRE un avis qui dessert l'instance.

Nous appelons de nos vœux l'ensemble des conseillers des différents collèges à réfléchir sur la forme de cette saisine qui témoigne des dérives de notre instance.

EXPRESSION DE LA CGT, SOLIDAIRES ET FSU SUR LE PROJET DE CONTRIBUTION AU SRADDET OCCITANIE 2040 « BIEN VIVRE ENSEMBLE EN OCCITANIE 2040 – LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ »

Madame la Présidente du Conseil Régional

Monsieur le Président du CESER

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers
Mesdames et Messieurs,

En premier lieu nous tenons à remercier la Présidente de la commission qui s'est muée en Rapporteuse dans des circonstances humaines difficiles et pas seulement pour elle. Remercier tout autant Jean Guy Mazzia et Stéphanie Gogneau qui ont fait preuve une nouvelle fois d'une efficacité à la hauteur de leurs grandes qualités respectives. Ensuite nous tenons à signifier notre mécontentement quant aux conditions dans lesquelles cette contribution sur le SRADDET a dû être travaillée. Alors que le CESER est une instance qui travaille par nature sur le temps long qui permet de faire mûrir les réflexions et de recueillir la plus large et diverse participation, les délais étaient bien trop courts sur un champ aussi vaste que celui couvert par ce schéma.

C'est d'autant plus vrai que le SRADDET, qui a pour mission, excusez du peu, d'organiser le futur en fixant des objectifs à moyen et long terme sur la vie en société en Occitanie, a un caractère prescriptif. Certes, nous n'en sommes ici qu'au projet de schéma et le CESER apportera en février prochain d'autres réflexions et préconisations. Certes, le schéma tel qu'il sera élaboré in fine par le Conseil Régional, fera lui aussi l'objet de notre étude et de nos recommandations. Mais le Conseil Régional aurait gagné à anticiper les délais pour nous associer plus en amont afin que notre contribution soit plus conséquente. Ceci étant dit, ce projet de contribution, que nos trois organisations CGT, Solidaires et FSU voteront, n'est donc qu'une première étape partielle du SRADDET dans un processus qui appelle à la revoyure à plusieurs reprises au cours desquelles nous aurons, les uns et les autres, l'occasion de nous exprimer plus longuement.

En réponse à la demande du Conseil Régional le CESER traite ici du seul défi de l'attractivité et à trois de ses objectifs : l'habitat, les services et les mobilités et il déclare en préambule vouloir placer l'humain au cœur de sa démarche. C'est évidemment un objectif central pour nos trois organisations syndicales qui approuvent en cela le sens donné à ce texte et l'essentiel de son contenu.

Mais si la CGT, Solidaires et la FSU ont décidé de faire

Déclarations lors de Plénière CESER

du 18 décembre à Toulouse ...suite...

une déclaration commune c'est que ce sujet se situe dans le droit fil de plusieurs de leurs expressions et actions communes de ces dernières semaines sur la plupart des territoires de la région Occitanie, comme partout en France.

Parce que le « Bien vivre ensemble en Occitanie », dans le cadre de l'aménagement du territoire qui est ici notre sujet, au fond c'est ce que des milliers de femmes et d'hommes, sur les carrefours, dans les rues et sur les réseaux sociaux réclament depuis des semaines. Et ce serait grand tort de croire que le mal être quis'y exprime n'aurait pour seule destination que le Président Macron et son gouvernement. Ce mouvement nous interpelle toutes et tous et doit aussi interpeller les responsables politiques régionaux.

C'est ce que nos organisations syndicales portent depuis des mois et des mois en étant méprisées par les gouvernements successifs et plus encore par celui de Monsieur Macron. Celui-ci nous appelle en quelque sorte à la rescousse au moment où, pris de panique, il se souvient que nous pourrions être des interlocuteurs dignes de réflexions et de propositions et porteurs de messages du terrain qui deviennent des réalités qui explosent au coin de sa rue.

Justice fiscale et sociale, sauvegarde des territoires et des services publics, préservation des systèmes de protection sociale sont autant de thèmes que nous portons au quotidien et que ce gouvernement entend remettre en cause à marche forcée au prétexte d'une austérité contestable que les populations, notamment les plus faibles, seraient par ailleurs les seules à devoir assumer. C'est bien dans ce contexte que nous discutons aujourd'hui du SRADDET et pour lequel nous devons particulièrement veiller à ce que les bonnes intentions qui peuvent animer notre région ne conduisent pas à un désengagement encore plus fort de l'État.

C'est particulièrement vrai du défi de l'attractivité que nous traitons aujourd'hui.

Le premier défi de l'attractivité de notre territoire c'est, avant de s'adresser aux éventuels futurs habitants, d'assurer aux populations actuelles une vie décente, où qu'elles soient et quelle que soit leur situation professionnelle et sociale. Et nous mettons dans ce sens en garde contre les velléités de compétitivités intra et extra territoriales qui polluent les solidarités et

détruisent pour partie le « Bien vivre ensemble ».

Le deuxième défi de l'attractivité de notre territoire, c'est que ses populations soient réellement et activement associées à la définition de son avenir et au mode de leur contribution qu'elles veulent avant tout plus claires et plus justes. Le projet de texte du CESER souligne cette nécessité de la participation citoyenne au SRADDET. La situation actuelle, révélée par le mouvement dit des « gilets jaunes » l'exige.

Et les trois questions majeures posées par le Conseil Régional dans ce défi sont clairement au cœur des préoccupations des femmes et des hommes d'Occitanie et de France qui manifestent leurs colères.

S'agissant de l'habitat sans couvrir tout le champ de cette question nous voulons rappeler pour l'illustrer deux thèmes majeurs.

L'habitat ou son absence d'ailleurs, c'est la première des pauvretés et la politique du logement social n'est pas à la hauteur de cet enjeu. Comme sur nombre de sujets cette pauvreté se heurte aux politiques publiques austéritaires, à une partie des collectivités territoriales qui s'en détournent, aux sirènes de la spéculation et enfin, à une politique fiscale inadaptée et injuste.

Ensuite notre région est particulièrement touchée par ce véritable fléau qu'est la précarité énergétique des foyers. Et si, là aussi, la fiscalité a un rôle à jouer pour peu qu'on la réforme, la mise en place d'un véritable pôle public de l'énergie, bien fondamental à préserver, est une partie importante de la réponse s'il est accompagné d'une réelle politique de rénovation de l'habitat.

S'agissant des services et là aussi pour faire au plus court nous relèverons deux éléments.

D'une part que les services de proximité, en particulier dans le commerce, sont laminés par les grandes enseignes, encore une fois au profit de grands groupes qui saignent les producteurs d'un côté et maltraitent leurs employés de l'autre. Les collectivités territoriales et l'État, qui par ailleurs proposent des plans de revitalisation des centres villes, ont leur part de responsabilité depuis des années dans ce processus de dévitalisation des villes et villages. D'autre part que les services publics sont depuis des années la cible des gouvernements successifs et plus particulièrement de celui de Monsieur Macron dans le cadre du plan appelé Action Publique 2022. Le résumer est assez simple: privatiser tout ce qui peut l'être,

transférer aux collectivités territoriales ce qui en reste et concentrer l'action de l'État sur ce que sont pour lui les missions régaliennes qui se résument à la sécurité, la défense, la diplomatie et la justice. Toutes les autres missions lui sont étrangères alors que ce sont celles qui sont au cœur de la proximité comme l'éducation, l'accompagnement social ou la santé pour ne parler que des plus essentielles.

S'agissant des mobilités il y aurait tant à dire et nous ne manquerons pas de le faire en d'autres occasions. Mais si nous tenons à rappeler que nous avons salué le volontarisme et les prises de position du Conseil Régional nous n'oublions pas les méfaits de l'opérateur ferroviaire, les accumulations de profits des sociétés d'autoroute et les multiples désengagements de l'État. Pour nous, les déplacements de personnes et de marchandises sont des droits fondamentaux qui confèrent aux transports un caractère d'intérêt général. Ils sont d'autant plus importants que les territoires sont éloignés et les services en déshérence comme en témoignent les colères du moment. Ils sont d'autant plus vitaux que la planète ne peut plus les supporter sans être mise en danger.

La CGT, Solidaires et la FSU, comme nous l'avons indiqué d'emblée, voteront ce projet de contribution qui pour l'essentiel porte les critiques que nous avons relevées. Nos organisations souhaitent qu'elles soient entendues par le Conseil Régional dans l'établissement de son projet après que nous les aurons complétées en février prochain. Nous souhaitons tout autant que tous les acteurs du CESER s'en nourrissent, sans oublier la période que nous vivons qui invite la société civile à prendre toute sa part dans les débats à venir pour réellement « Bien vivre ensemble en Occitanie ».

DÉCLARATION COMMUNE CGT, FSU ET SOLIDAIRES SUR L'AVIS DU BUDGET PRIMITIF 2019

Mesdames et messieurs les conseillers es grades et qualités,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des groupes CGT, Solidaires et FSU.

Cette déclaration va porter à la fois sur l'actualité sociale et sur l'avis du CESER sur le Budget primitif de la région Occitanie 2019.

Un vent de colère...

Si le Conseil Régional inscrit dans son budget à la fois le maintien du pouvoir d'achat des familles et veut favoriser l'implication des jeunes dans la construction de

leur avenir, ce n'est pas le cas du président de la République et de son gouvernement.

Au contraire ils ont provoqué cette colère que connaît notre pays.

En même temps que les profits financiers explosent, l'exécutif accentue sa politique au service des plus fortunés par la suppression de l'ISF et impose, pour la grande masse de la population, la réduction des droits sociaux et une politique fiscale particulièrement injuste et inégalitaire.

Les fermetures d'établissements publics et la désindustrialisation profonde de notre région accentuent le sentiment d'abandon pour tous celles et ceux qui vivent dans des territoires de plus en plus désertifiés, y compris dans les quartiers sensibles des métropoles.

La taxe sur les carburants a été le facteur déclenchant de la protestation et a montré que la supercherie était trop grande: cette augmentation devait renflouer le budget de l'état sans contribuer, en fait, à la transition énergétique et écologique.

Il y a bien deux urgences et elles sont indissociables: c'est l'urgence sociale et l'urgence écologique.

Pour notre jeunesse il y a aussi urgence!

Nous souhaitons toutes et tous qu'ils et elles soient acteurs dans la construction de leur avenir: les lycéennes et lycéens refusent la sélection à l'entrée de l'université, la mise en place d'un lycée encore plus élitiste avec les réformes du lycée général, technologique et professionnel et celle du baccalauréat.

Écoutons-les plutôt que de les réprimer en les agenouillant les mains derrière la tête.

Concernant le projet d'avis sur le Budget primitif 2019 de la région Occitanie, nos organisations reprennent à leur compte les observations générales de l'avis.

Notamment, nous regrettons le manque de transversalité du Budget, concernant le SRADDET en cours d'élaboration, la transition écologique et énergétique, l'accessibilité et le Handicap, l'absence d'un budget sensible au genre.

Nos organisations soulignent l'engagement de la région à refuser l'ingérence de l'état dans la libre administration de notre collectivité territoriale. Plus les lois se succèdent sur la décentralisation, plus l'état recentralise les pouvoirs de décision.

Nos organisations partagent l'avis du CESER concernant la démocratie locale s'appuyant sur la démocratie représentative issue des élections professionnelles et politiques d'une part, et la démocratie participative qui s'appuie sur une aspiration citoyenne.

Nous partageons la satisfaction du CESER d'être associé au comité régional d'évaluation qui sera instauré.

Nos organisations CGT, FSU et Solidaires voteront cet avis.